



**À la tête de la sélection camerounaise depuis septembre 2019, le technicien portugais Antonio Conceição a été licencié sans avoir bouclé son nouveau contrat. Lequel contrat a été renouvelé en août dernier pour deux ans.**

Critiqué pour son rendement jugé insuffisant, c'est ainsi que médaillé de bronze à la dernière CAN va être licencié par la Fecafoot.

Aujourd'hui, le désormais l'ancien entraîneur sélectionneur des Lions indomptables veut être rétablir dans ses droits. Il réclame une belle fortune à l'Etat du Cameroun. Avec un salaire mensuel de près de 33 millions FCFA en son temps, le lusitanien de 60 ans peut s'attendre à un dédommagement conséquent. Il réclame jusqu'à un milliard de FCFA.

Pour ce faire, Toni Conceição a saisi le tandem Fecafoot/Ministère des sports par la voix de son avocat .

Aux commandes de la sélection camerounaise depuis septembre 2019, Antonio Conceição a disputé 24 matchs, pour 14 victoires, 8 nuls et 2 défaites. Un bilan qu'il juge lui-même appréciable.